

Direction des solidarités



Apprenti, Apprentie en sciences politiques, administration publique, affaires publiques

Numéro de référence : V320040000099

Niveau d'étude : niveau 6 (BAC+3 ou 4)

Domaine d'activité : social

Durée : 1 an

Nombre de personnes à recruter : 1

Informations générales

La Direction des Solidarités (DSol) a été créée en avril 2022. Issue de la fusion de la direction de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES) et du Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP), la DSol a été créée pour : unir la gouvernance de l'action sociale à Paris, faciliter l'accès aux services sociaux et médico-sociaux municipaux, améliorer l'accueil des usagers, permettre aux Parisiens, élus et partenaires, de mieux identifier les services sociaux.

Organisée en 5 sous-directions et regroupant près de 9 000 agents, la DSol accompagne les Parisiens en difficulté, soutient les personnes âgées et en situation de handicap, lutte contre les exclusions et assure la protection de l'enfance, avec des établissements et professionnels basés à Paris, mais aussi en banlieue et en province.

Au sein de la Direction des Solidarités, la sous-direction de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion (SDILE) est composée de plus de 900 agents et est organisée en 4 services :

- Le service de l'insertion sociale et professionnelle (SISP)
- Le Service de l'Insertion par le Logement (SIL)
- Le Service de la Lutte contre l'Exclusion (SLE)
- Le service des établissements d'hébergement (SEH).

La SDILE est chargée de :

- Piloter la réponse de la collectivité aux situations d'urgence sociale, au travers notamment de plusieurs dispositifs de veille sociale : accueil, accompagnement et hébergement des personnes en situation de rue, des personnes exilées et réfugiées, coordination de l'aide alimentaire, financement de bagageries, etc. ;
- Piloter l'ensemble du dispositif parisien d'insertion (RSA)
- Mettre en œuvre des dispositifs d'insertion par le logement et de prévention des expulsions locatives
- L'insertion des jeunes en difficulté

Pour se faire, la SDILE s'appuie sur un important réseau de partenaires institutionnels et associatifs qu'elle contribue à piloter, coordonner et financer.

Informations importantes :

Votre recrutement est subordonné à la production d'une attestation d'honorabilité. Ce document garantit qu'il n'y a pas de condamnation définitive qui vous empêche d'intervenir auprès de mineurs et porte à la connaissance de votre employeur l'absence ou l'existence de condamnation non définitive ou mise en examen inscrites au Fichier automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIJAISV).

Votre bulletin n°2 du casier judiciaire ne doit faire mention d'aucune condamnation incompatible avec les missions du poste auquel vous candidatez.

Activités principales

Vous participez aux missions suivantes :

- Structuration et développement des partenariats avec les acteurs du champ sanitaire : développement d'un réseau de référent Santé à la SDILE, développement du partenariat avec la DSP, etc..
- Animation des partenariats et du pilotage des projets avec les partenaires Culturels et Sportifs (DAC, Paris Musées, DJS, réseau associatif) : animation du réseau inter-associatifs Sport et Culture et du réseau des référents Culture, partenariat avec la société d'exploitation de la Tour Eiffel, Paris Musées, les cinémas indépendants parisiens, mobilisation 1,2,3 Nagez, etc.

Compétences requises

- Intérêt pour les politiques sociales ;
- Capacité d'organisation ;
- Réactivité ;
- Bon relationnel.